

Le PDG de Sonelgaz en visite de travail en Tunisie

Réunion tripartite pour évoquer les façons d'intensifier la collaboration.

Le Président-Directeur Général de Sonelgaz, M. Mourad ADJAL, a conduit, le 9 janvier 2025, une délégation composée de hauts cadres de Sonelgaz lors d'une visite à Tunis. Ils ont assisté à une réunion tripartite réunissant les dirigeants de Sonelgaz, la Société Tunisienne d'Électricité et de Gaz (STEG) ainsi que la Compagnie Générale Libyenne d'Électricité « GECOL », cette dernière ayant participé à l'événement par visioconférence.



Cette réunion a pour objectif la mise en œuvre des décisions de la réunion consultative entre le président de la République, M. Abdelmadjid TEBBOUNE et de son homologue tunisien, M. Kaïs SAÏED ainsi que le président du Conseil présidentiel libyen, M. Mohamed Younis AL-MENFI qui s'est tenue en Tunisie en avril 2024.

Elle entre également dans le cadre de la discussion quant aux moyens de booster la coopération dans les domaines de la sécurité alimentaire, hydraulique et énergétique, et ce dans un effort de Sonelgaz pour mettre en œuvre les recommandations de la même réunion, notamment en ce qui concerne l'accélération du rythme de mise en œuvre du projet énergétique stratégique relatif à l'interconnexion électrique entre l'Algérie, la Tunisie et la Libye.



Dans l'allocution qu'il a prononcée lors de cette réunion, le Président-Directeur Général de Sonelgaz, M. Mourad ADJAL, a souligné la disponibilité de Sonelgaz, à travers ses filiales et ses infrastructures importantes, de contribuer à la réussite du projet de coopération entre les trois sociétés, de sorte à permettre l'ouverture d'horizons de développement en dehors de la région et la protection des intérêts communs.



Echos



Bulletin d'information édité par la Direction de la Communication - Sonelgaz
Pour tout contact et suggestions : Tél. : 021 72 43 03 / Fax : 021 72 31 61 / E-mail : echos.groupe.sonelgaz@sonelgaz.dz



Sonelgaz et la STEG signent deux conventions-cadres pour le renforcement de la coopération bilatérale



En marge de cette rencontre, et pour consolider leurs relations, Sonelgaz et la STEG ont signé un mémorandum d'entente qui définit le cadre général et les mécanismes à travers lesquels les activités communes seront mises en œuvre pour atteindre les objectifs visés dans les activités de la production, du transport et de la distribution de l'électricité, le transport et la distribution du gaz naturel ainsi que l'entretien des infrastructures électriques.

Une convention-cadre a également été signée entre Sonelgaz, représentée par le Fonds des Ouvres Sociales et Culturelles des travailleurs des industries électriques et gazières (FOSC) et la Société tunisienne d'électricité et de gaz. Cette convention définit le cadre de coopération entre

les deux parties dans le domaine des œuvres sociales et culturelles de sorte à améliorer les œuvres sociales au profit des travailleurs des deux sociétés.



Le Président-Directeur Général de Sonelgaz, M. Mourad ADJAL, s'est également entretenu avec la ministre tunisienne de l'Industrie, des Mines et de l'Energie, Mme Fatma THABET CHIBOUB, où plusieurs questions concernant l'avenir de la coopération entre les deux pays dans le domaine de l'énergie ont été évoquées. M. Mourad ADJAL a réaffirmé la disponibilité de Sonelgaz, à travers ses filiales et ses importantes infrastructures, de coordonner ses efforts avec son homologue tunisienne pour assurer la sécurité énergétique des deux pays.

